

CHRISTOPHE ALBALADEJO, MARCELA PETRANTONIO,
ISABELLE DUVERNOY ET CAROLINE DOMINGUEZ

LA QUESTION FONCIÈRE DANS L'ÉVOLUTION ET LES PERSPECTIVES DE LA PETITE AGRICULTURE EN ARGENTINE

LA STRUCTURE AGRAIRE ARGENTINE : CONCENTRATION FONCIÈRE ET PETITES EXPLOITATIONS

L'Argentine, même si elle ne passe plus aussi facilement pour un pays riche, est souvent présentée comme un pays d'agriculteurs riches. Alain Rouquié nous dit fort justement (1984 ; 53) : « L'économie agraire [argentine] a son centre de gravité dans la Pampa. [...] La grande propriété, pour des raisons tant économiques que sociales, prédomine largement ». Mais ces grands propriétaires terriens, dominants effectivement dans l'économie agricole et l'occupation de la terre, ne doivent pas pour autant nous faire oublier une réalité de l'agriculture argentine de grande importance socio-économique et écologique qui est en quelque sorte la « seconde face de la monnaie » : les petites exploitations agricoles. Manzanal et Rofman (1989 ; 67) soulignent que cette réalité est mal connue des Argentins eux-mêmes...

A notre connaissance, l'importance des petites exploitations agricoles en Argentine n'a été analysée que région par région, à l'exception de deux études portant sur l'ensemble du pays : l'une du CFI ⁽¹⁾ basée sur le recensement agricole de 1960 (citée par Basco et Rodriguez Sanchez, 1978) et l'autre du Ministère de l'Economie argentin basée sur le recensement agricole de 1969, sous la direction de Basco et Rodriguez Sanchez (1978). L'entreprise comporte de grandes difficultés méthodologiques : il n'est déjà pas facile d'établir des catégories d'exploitations pertinentes au niveau d'une région, leur extrapolation

1. Consejo Federal de Inversiones, cabinet d'étude des provinces argentines, ayant son siège à Buenos Aires.

au niveau du pays, pour des régions très différentes sur le plan écologique et socio-économique, exige une théorisation que les données des recensements permettent difficilement. Dans ces deux études, ce sont principalement trois catégories d'exploitations qui sont distinguées :

- les exploitations « sub-familiales » qui n'arrivent pas à donner du travail à deux personnes de la famille à temps plein,
- les exploitations « moyennes » utilisant de la main-d'œuvre familiale et parfois salariée,
- les grandes exploitations basées sur la rente.

Ces travaux ont demandé le calcul, pour chaque petite région de potentialités agricoles, de la surface moyenne travaillée par une personne. Selon Basco et Rodriguez Sanchez (1978, 132), il y avait, en 1969, 234 335 exploitations « sub-familiales » représentant 44,5 % des exploitations argentines et 3 % de la surface agricole exploitée. En 1960, selon le CFI, elles avaient pratiquement la même importance : 43,1 % des exploitations agricoles et 3,3 % de la surface agricole exploitée.

En 1969, 64 % des producteurs du nord-est (Chaco, Formosa, Misiones et Corrientes, avaient des exploitations « sub-familiales » et ce pourcentage était de 55 % dans le Nord-Ouest (Tucumán, Santiago del Estero, Jujuy, Catamarca et La Rioja) et 46 % dans le Cuyo (Mendoza et San Juan) tandis que ce pourcentage s'abaisse à 37 % dans la région pampéenne (Fig. 1). 234 000 exploitations représentaient environ un million de personnes, soit 4 % de la population nationale de 1969 (23,4 millions) et 20 % de la population rurale. Des calculs effectués par Manzanal et Rofman (1989, 69) à partir du recensement de la population de 1980, concluent à une augmentation de 10 % du nombre des exploitations « sub-familiales » en 10 ans environ ce qui représenterait toujours 20 % de la population rurale argentine. Bien sûr, pour connaître le rôle socio-économique réel des petites exploitations, il faudrait rajouter la population liée à celles-ci, car en général elles vendent du travail, achètent des produits et des services, etc.

En contraste, les grandes exploitations (plus de 1 000, 5 000 ou 10 000 hectares selon les régions) représentaient 2,7 % du nombre des exploitations en 1969 et occupaient plus de 37 % des terres en exploitation, situation similaire à celle de 1960. Une analyse portant seulement sur des classes de surfaces (donc non directement comparable) des résultats du dernier recensement de l'agriculture, réalisé en 1988, confirme la concentration du foncier en Argentine et le grand nombre de petites exploitations.

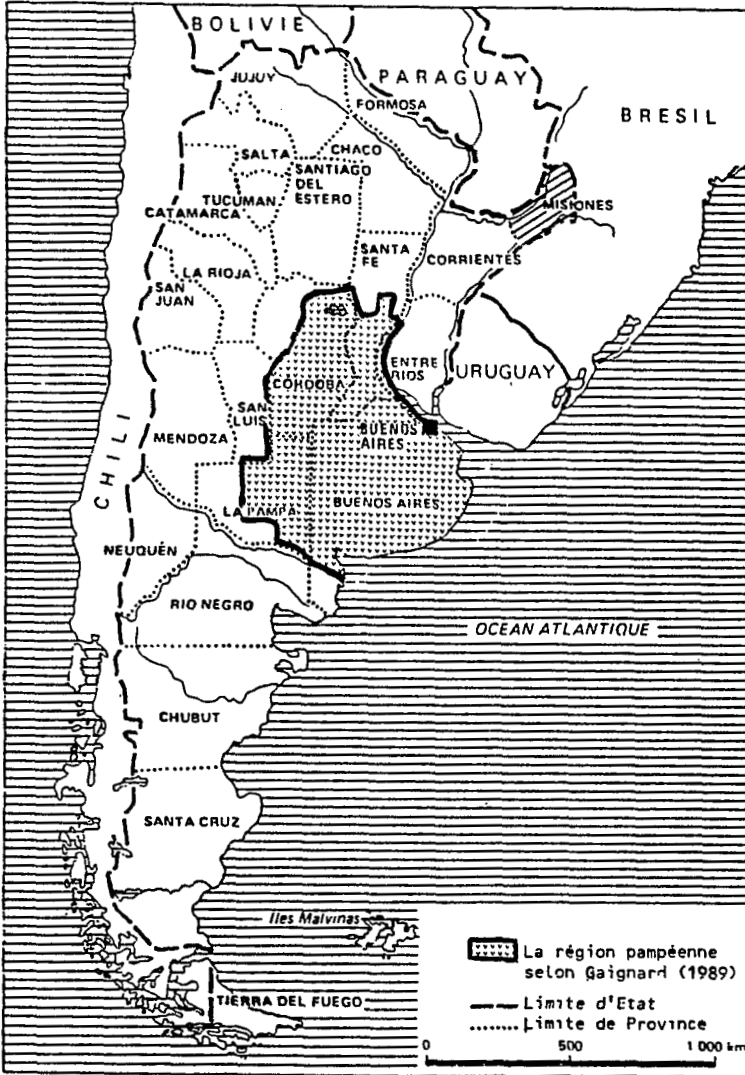


Figure 1
Les provinces argentines et la région pampéenne

Classes de superficies	Nombre d'exploitations	Surfaces en milliers d'hectares
Moins de 25 ha	141 675 (37,4 %)	1 337 (0,75 %)
De 25 à 100 ha	93 271 (24,7 %)	5 371 (3,25 %)
De 100 à 500 ha	94 855 (25,1 %)	22 219 (12 %)
De 500 à 1 000 ha	21 101 (5,6 %)	14 870 (8 %)
De 1 000 à 5 000 ha	21 254 (5,6 %)	45 691 (26 %)
Plus de 5 000 ha	6 201 (1,6 %)	87 939 (50 %)
Total	378 357 (100 %)	177 427 (100 %)

Source : Recensement de l'Agriculture de 1988.

Tableau 1. Répartition des exploitations argentines selon leurs tailles en 1988.

En 1974, le recensement de l'agriculture dénombrait 509 817 exploitations dont 41,4 % de moins de 25 hectares occupant 0,9 % des terres et à l'opposé 6,38 % d'exploitations de plus de 1 000 hectares occupant 75 % des terres, autrement dit des changements très faibles entre 1974 et 1988. Mais ces comparaisons de données brutes issues de recensements ne donnent, comme nous le verrons, pas les bonnes informations pour juger de l'évolution de la concentration du foncier.

Les aspects fonciers ont deux expressions très différentes en Argentine qui correspondent à différentes formes de colonisation et différents modèles de développement. La région pampéenne argentine ⁽²⁾ et les régions extra-pampéennes amènent les auteurs à parler classiquement de deux « Argentines agricoles ».

C'est la raison pour laquelle, dans cet article, deux réalités très différentes seront décrites en ce qui concerne l'évolution du foncier, l'une correspond à la province de Misiones (région extra-pampéenne) et l'autre à la province de Buenos Aires (région pampéenne, Fig. 1). Nous nous proposons d'analyser les liens très étroits entre l'histoire de la colonisation et la situation foncière actuelle, et notamment la place de la petite agriculture dans cette dernière.

2. La région pampéenne comprend les provinces de Buenos Aires, le Sud de la province de Santa Fe, la province de Córdoba, Entre Ríos et l'Est de la province de la Pampa.

MISIONES : FRONTIÈRE AGRAIRE ET ÉVOLUTION FONCIÈRE

La constitution historique du foncier (3)

La constitution de la Province (1609 à 1886)

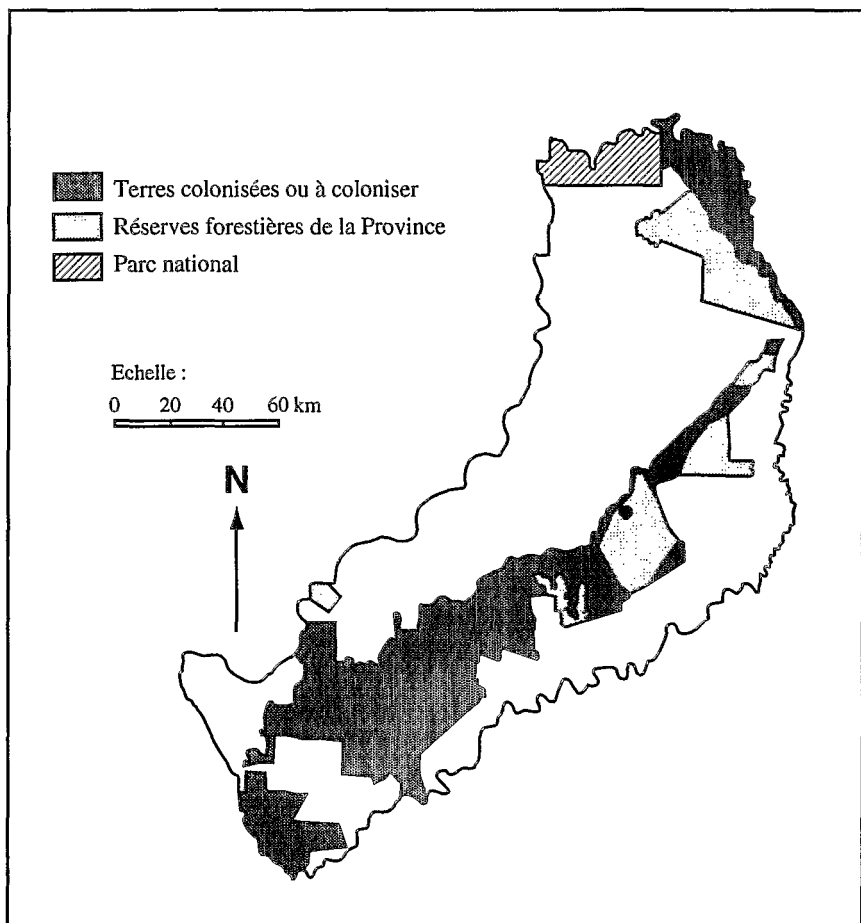
Bien que le siècle et demi d'occupation des jésuites (1606-1768) ait été florissant du point de vue économique et démographique, il ne laissera aucune trace notable dans l'histoire foncière de la Province. Par la suite, l'administration de Misiones a été confiée à la province attenante de Corrientes, jusqu'en 1881. Celle-ci a veillé préférentiellement au peuplement de son territoire et a transformé Misiones en une zone d'extraction forestière au nord, et une zone de grandes exploitations d'élevage au sud. Avant l'entrée en vigueur de la loi de fédéralisation de Misiones (1881), Corrientes partagea dans une vente précipitée, et à bas prix, 80 % des trois millions d'hectares de la province entre 30 propriétaires. Toutefois, dans cette précipitation, une importante bande du territoire resta en dehors de cette vente, et finalement, revint à l'administration fédérale (Fig. 2). C'est ainsi que le cadre foncier de Misiones fut fixé : de grandes propriétés d'élevage extensif au sud, d'énormes propriétés forestières au nord et une bande de terres au centre de la Province qui appartient à l'État. Le dernier acteur foncier à entrer en scène est le petit agriculteur.

La colonisation planifiée (1886-1940)

Le Gouvernement fédéral a très rapidement mis en place un premier plan de colonisation dans le sud de la Province (région d'Apóstoles), qui était le plus accessible. L'Argentine cherchant à se doter d'une structure agraire agro-exportatrice dans la région pampéenne, le Gouvernement réserva une partie des courants de migration en provenance d'Europe pour constituer une agriculture familiale dans les provinces du nord-est qui, elles, avaient besoin d'une occupation rapide face à l'expansion, récente mais vigoureuse, de la colonisation dans le sud du Brésil. C'est d'ailleurs à cette époque que se fixèrent définitivement les frontières avec le voisin brésilien.

En 1920, face au succès de cette première colonisation, des entreprises privées achetèrent des terres dans des zones accessibles (donc proches du fleuve Paraná qui fait frontière avec le Paraguay) afin de revendre des lots de 50 hectares à des colons européens (Fig. 3). Les services (écoles, commerces, chemins, etc.) furent créés plus rapidement que dans les zones colonisées par l'État. Les colons formèrent

3. Albaladejo et Lardon, 1990.



Source : Direction Générale des Terres et de la Colonisation

Figure 2
Les terres publiques dans la province de Misiones

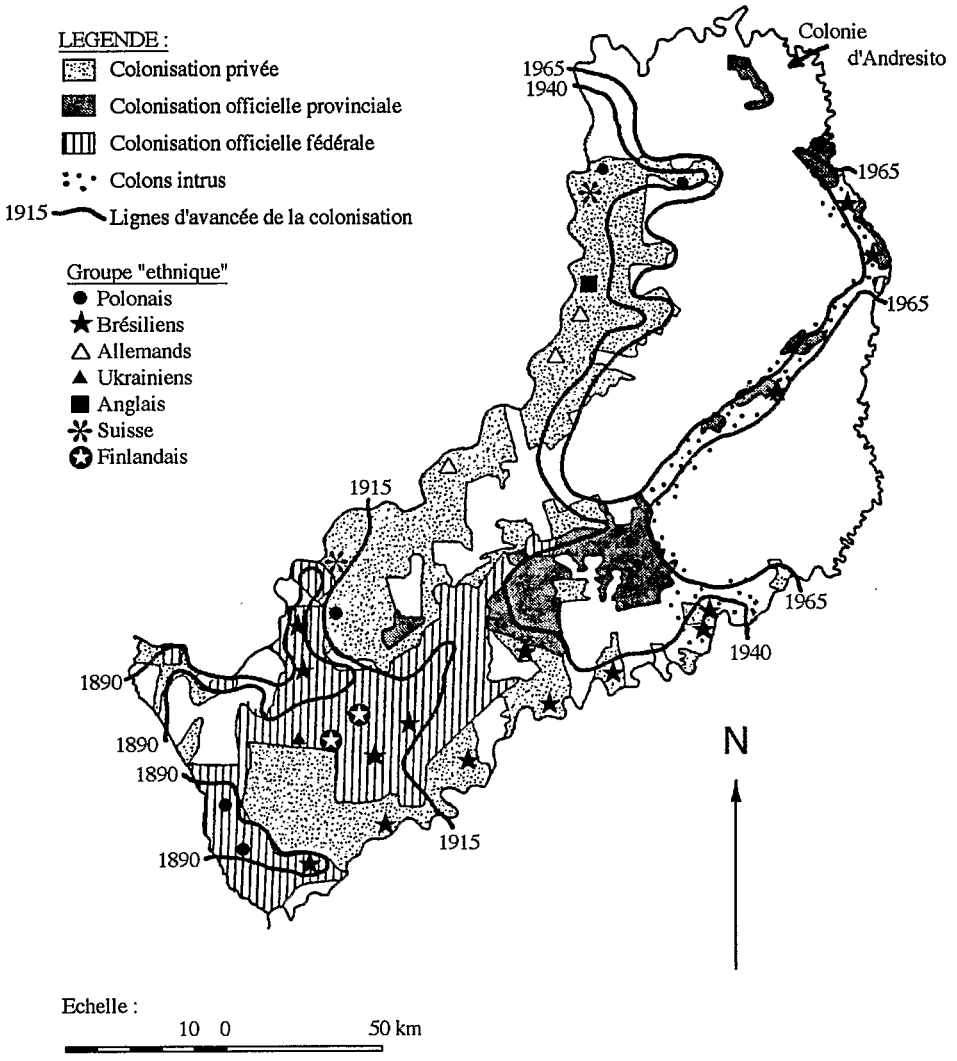


Figure 3
Avancée de la colonisation à Misiones

des villages en se regroupant selon leurs pays d'origine (Allemagne, Suisse, Pologne, Ukraine, etc.). Tous vinrent avec un petit capital de départ qui leur permit non seulement d'acheter la terre mais également de s'équiper en outils agricoles, si bien qu'une agriculture familiale relativement prospère s'instaura.

Pour les colons moins fortunés, l'État met en place un autre plan de colonisation dans la zone centrale avec des lots moins chers mais plus petits (25 hectares) et de moins bonne qualité agronomique (Fig. 3). Beaucoup de ces lots, mal situés, ne seront jamais achetés. Par contre ils constitueront le terrain pour les premières « occupations spontanées » de paysans sans terre. Ces occupants sont soit les fils des premiers colons de Misiones, soit des paysans ou ouvriers agricoles brésiliens en provenance des États du sud du Brésil (Rio Grande, Santa Catarina et Paraná).

La colonisation spontanée, de 1940 à nos jours

Depuis cette date, le seul plan de colonisation de l'État a été destiné à contenir les installations à Misiones de paysans sans terre en provenance du Brésil. Ce plan, dans la région d'Andresito proche du Brésil, a porté sur les terres les plus fertiles de la Province avec des lots moyens (100 hectares) destinés à des Argentins si possible diplômés (techniciens agricoles, ingénieurs agronomes...).

Mais la plus grande partie de la colonisation a été réalisée par des « occupants spontanés » qui se sont installés sur les terres publiques dans la zone centrale de la Province (Fig. 3). Actuellement cet espace public « libre » est en voie de saturation et, surtout depuis 1990, on assiste à des invasions de terres privées. La province de Misiones est donc caractérisée par le développement d'une frontière agraire spontanée sur des terres publiques. L'évolution de l'activité agricole dans cette zone frontière est soumise à l'évolution du statut foncier des petits agriculteurs : de l'illégalité à la propriété.

La structure foncière actuelle : forte différenciation socio-productive

L'étude historique précédente nous permet de distinguer :

- *Les grands propriétaires fonciers.* Ils ont en général acheté leurs terres au moment de la mise en vente par Corrientes du territoire de la Province. La superficie de ces propriétés dépasse le millier d'hectares et peut atteindre 100 000 hectares. Elles sont couvertes par la forêt naturelle dont les meilleures essences ont été extraites ou sont en cours d'extraction. Les chefs de ces chantiers d'extraction sont parfois rémunérés en terre, recevant après cinq à six années

de travail de l'ordre de 100 à 200 hectares. Les propriétaires vivent à Buenos Aires ou à l'étranger et confient leurs terres à un administrateur.

- *Les grandes exploitations d'élevage* des plaines du sud de la province, d'une superficie généralement comprise entre 200 et 500 hectares, sont le siège d'un élevage bovin naisseur extensif. Les veaux sont vendus vers l'âge de 8 mois aux régions d'engraissement de la Pampa.
- *Les « colons »*, immigrants d'Europe centrale pour la plupart, ayant acheté des lopins (de 25, 50 ou plus rarement 100 hectares) à une entreprise privée ou à l'État dans le cadre d'un plan de colonisation. Systématiquement une ou plusieurs cultures pérennes est pratiquée, principalement le maté et le thé, selon l'époque de l'installation et les capacités agronomiques des sols (le thé exigeant un sol rouge profond). Certains ont des exploitations forestières plantées en pins de Floride de taille moyenne (100 à 200 hectares), le bois étant revendu à de grandes entreprises papetières. Les colons se trouvent principalement dans les zones de colonisation privées, le long du fleuve Paraná, et dans le sud de la Province ou centre-sud.
- *Les occupants sans titre* qui se sont installés soit dans les régions déjà colonisées sur des zones où les lopins n'ont pas encore été vendus (en raison de leur mauvaise situation ou de la faible qualité des sols) ou bien dans les régions classées « à coloniser », en « réserve forestière » ou bien encore, de moins en moins rarement, sur les grandes propriétés privées.
- *Les changeros* sont des travailleurs saisonniers employés pour les récoltes de maté ou de thé ou pour d'autres travaux agricoles qui souvent disposent de petites surfaces (moins de 5 hectares) qu'ils destinent à des cultures vivrières.

Il est assez difficile d'estimer de façon précise l'importance numérique de chacune de ces différentes catégories de producteurs, et surtout des occupants sans titre, car les recensements et échantillonnages sont peu fréquents et peu fiables. Nous pouvons cependant en avoir une idée au travers des chiffres et hypothèses suivants :

Selon les données du cadastre en 1981 (De La Encina et Gonzalez, 1981), la province comptait 47 489 producteurs susceptibles de payer l'impôt foncier mais il n'était pas possible de savoir sur ce total combien étaient réellement propriétaires et combien avaient seulement déclaré une occupation.

- Sur les 33 975 exploitations recensées en 1974 (Recensement national de l'Agriculture) on comptait (Rosenfeld et Perlmiter, 1983) :
- 46 % de propriétaires (surface moyenne par exploitation 56 hectares),
 - 54 % d'occupants sans titre, sur 20 % de la surface agricole (26 hectares en moyenne par exploitation), et plus exactement :
 - 27 % en terres publiques ayant déclaré leur occupation (22 hectares en moyenne par exploitation),
 - 11 % en terres privées disposant d'un contrat de vente (16 hectares en moyenne par exploitation),
 - 16 % en terres publiques (ou plus rarement privées) n'ayant pas déclaré leur occupation (43 hectares en moyenne par exploitation).

Classes de tailles	1974		1981		1984	
	Nombre d'E.A.	% du total	Nombre d'E.A.	% du total	Nombre d'E.A.	% du total
< 25 ha	22 495	66,2	33 114	69,8	32 828	68,6
25 à 100 ha	10 036	29,5	12 882	27,1	13 370	28,0
100 à 250 ha	920	2,7	1 493	3,1	1 646	3,4
> 250 ha	524	1,6				
Total	33 975	100	47 489	100	47 844	100

Sources : 1974 - Recensement général agricole ; 1981 - Service du Cadastre, De La Encima et Gonzalez, 1981 ; 1984 - Service du Cadastre, Albaladejo, 1987.

Tableau 2. L'importance des petites exploitations agricoles (E.A.) à Misiones

Tous les analystes concordent pour dire que le Recensement de l'Agriculture de 1988 a été bien plus mauvais que les précédents. A Misiones, n'ont été recensées que 27 517 exploitations, mais le pourcentage de moins de 25 hectares est encore très élevé (54 %).

Le délicat problème du statut foncier sur la frontière agraire

Législation et pratiques foncières dans les zones de colonisation spontanée

La frontière agraire présente une forte dynamique foncière, en particulier dans les départements du nord de la province.

Le marché foncier est avant tout un système d'information. Ce marché existe de fait, puisque les acquéreurs viennent non seulement de toute la Province de Misiones, mais aussi des provinces du sud du Brésil. Cependant, il n'existe pas officiellement puisque les terres en question sont supposées appartenir à l'État. Ce réseau d'information fonctionne à travers les liens familiaux et de voisinage. Les informations véhiculées sont multiples, et ne concernent pas que les prix : types de sols, état de la forêt, proximité des routes et villages, caractère plus ou moins accueillant du voisinage.

Les modalités d'installation sont diverses et ne passent généralement pas par l'achat préalable de la terre. Au contraire, cette possibilité est même récente et rare. Plus généralement, ce sont des « droits d'occupation » dans un marché foncier informel qui sont achetés. Il est possible de donner une idée des pratiques foncières, et de leur évolution, en reconstituant l'histoire de la consolidation foncière sur la frontière agraire.

Les premiers occupants de la frontière agraire se sont installés il y a une trentaine d'années, pour ce qui est des départements du nord-est de Misiones. La faible pression s'exerçant alors sur la terre leur a permis de choisir des terres proches des routes, ou de villages en formation. Cependant, bien vite, un marché foncier s'est créé et ces terres accessibles sont devenues convoitées, et objet de spéculation foncière. Après des déboisements de peu d'ampleur, et quelques années de culture, ces *mejoras* (cf. lexique) sont revendues. Le prix de la terre est fonction du travail de déboisement et de culture, mais interviennent aussi la qualité de la forêt restante ainsi que la localisation du lot, etc. Ces transactions ne sont pas toutes monétaires, certaines s'effectuent par des échanges de lots, d'autres sont payées en bovins. Il faut noter que toute cette activité d'occupation puis de vente de *mejoras* se déroule sans que l'organisme chargé de la gestion des terres publiques, la *Dirección de Tierras y Colonización*, en soit informé. Il est arrivé que des terres occupées depuis de nombreuses années soient affectées par cet organisme à d'autres agriculteurs, situation créant des conflits parfois violents.

A partir de 1974, la loi provinciale n° 480, complétée par de nombreux décrets, offre la possibilité aux occupants d'accéder à des statuts fonciers moins précaires : permis d'occupation d'une durée de cinq ans, adjudication, propriété. Malheureusement, cette possibilité ne concerne que des agriculteurs installés sur des terres mesurées et enregistrées au service du cadastre. On ne peut que constater que, dans la décennie 1974-1984, l'enregistrement au cadastre n'a pas suivi l'extension de la frontière agraire. C'est donc une partie très faible des agriculteurs qui a pu profiter de cette stabilisation foncière. Dans la même période,

une loi réglementant l'exploitation forestière (LP n° 854) érige une partie de la frontière en réserve forestière, sans vraiment tenir compte des occupations agricoles déjà existantes. On peut donc distinguer deux situations opposées : d'une part, des agriculteurs ayant un statut légal d'occupation, leur permettant d'obtenir des permis de déboisement, de plantations de cultures commerciales pérennes, telles le maté ; et d'autre part, des agriculteurs en situation illégale, déboisant pour pouvoir cultiver le sol. Cette décennie a été caractérisée par une forte dynamique de colonisation. La frontière agraire continue d'attirer des agriculteurs sans terre, et ceci dans les deux situations foncières décrites. Sur les terres enregistrées au cadastre, une occupation légale entraîne une augmentation des *mejoras* et attire les descendants des immigrants européens installés au sud, soucieux d'un statut foncier stable et désireux de constituer des plantations pérennes. Par ailleurs, les terres en réserves forestières permettent tout de même aux paysans les plus pauvres de s'installer. Il faut noter aussi que la possibilité offerte aux occupants légaux de déboiser attire des personnes intéressées uniquement par la vente de bois, et qui, bien qu'en possession de permis d'occupation, abandonnent les lots après la vente.

La décennie suivante voit une tentative de régularisation de cette situation foncière avec deux décrets provinciaux (n° 2816/1984 et 217/1985), dits de *mensura particular*, et la levée de la majorité des réserves forestières. Cette loi prévoyait la réalisation des plans cadastraux d'un groupe d'agriculteurs voisins – *consorcio* – par un géomètre privé. En transférant aux occupants le travail (et le coût) de réalisation du cadastre, cette loi était censée accélérer le processus de régularisation foncière. Force est de constater l'échec relatif de cette mesure. En effet, les agriculteurs étaient peu préparés à négocier avec les géomètres, qui n'ont que rarement mené le travail à son terme. Hormis les nombreux conflits, parfois violents, entre voisins, cette situation a pérennisé l'instabilité légale de l'occupation du sol, alors que la pression démographique sur la terre augmentait. Sans preuve légale de leur occupation du sol, plusieurs agriculteurs se sont retrouvés spoliés de leurs terres et de leurs cultures. Aujourd'hui encore, certains lots sont revendiqués par quatre personnes différentes, sans qu'aucun papier officiel ne puisse déterminer leur occupant légal. En 1992, pour les départements Guaraní, San Pedro et Belgrano, le Ministère de l'Agriculture de la Province estimait à 45 sur 50 le nombre de *consorcios* n'ayant pas réussi à parachever la mesure des lots, en raison de désaccord entre voisins ou de problèmes avec le géomètre, soit en tout 80 000 hectares concernés.

L'étude du département de San Pedro nous permet d'appréhender plus finement les conditions foncières dans les zones où la frontière

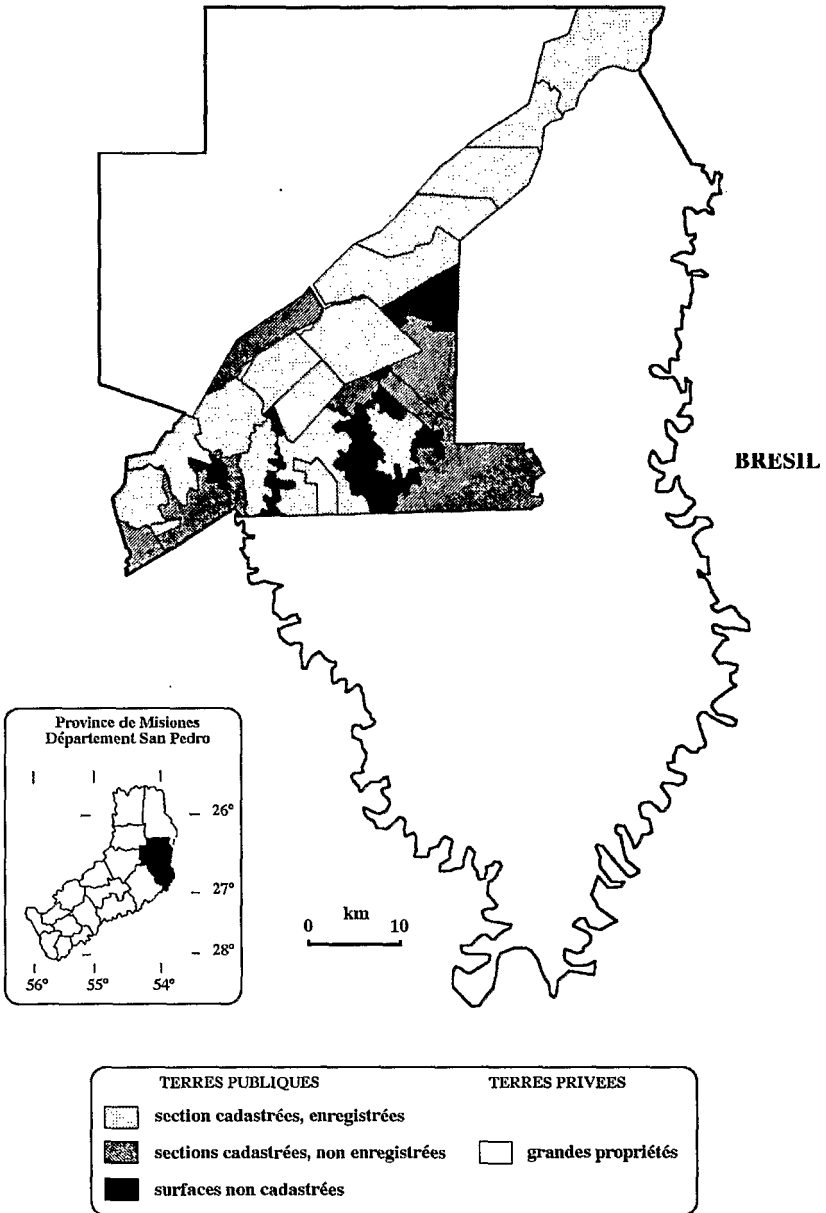


Figure 4
Statut foncier dans le département de San Pedro

agraire date d'une trentaine d'années seulement (Fig. 4). Les terres publiques représentent 25 % du département, soit 80 000 hectares environ. La moitié, un peu plus de 42 000 hectares, possède des plans cadastraux sans erreurs constatées ; il s'agit presque toujours de travaux cadastraux anciens, effectués et rémunérés par la Province, ou ayant reçu le contrôle au moins partiel de celle-là. Les occupants de ces sections cadastrales peuvent devenir propriétaires. Sur près de 23 000 ha, bien qu'un géomètre ait été payé pour faire le travail de mesure, le plus souvent par les agriculteurs eux-mêmes, ce travail doit être recommencé et aucun titre de propriété ne peut être délivré. Finalement, 15 000 ha n'ont fait l'objet d'aucun travail de mesure et les agriculteurs sont dans une situation illégale. Ces données de la *Dirección de Tierras y Colonización* permettent aussi de constater l'ampleur de la colonisation sur ce département : il ne reste presque plus de terres libres et déjà apparaissent des phénomènes d'intrusion sur les terres privées.

Pour ces petits agriculteurs installés sur la frontière agraire, la délivrance d'un titre de propriété est un processus très long. La première étape consiste à obtenir un permis d'occupation d'une durée de cinq ans, qui permet, outre une stabilité foncière effective, d'obtenir des permis de déboisements, de plantation de *yerba mate*, etc. L'existence d'un plan cadastral est nécessaire pour acquérir ce permis, toutefois, devant les difficultés de réalisation par *mensura particular*, l'administration se contentait ces derniers temps de plans cadastraux provisoires. Ces plans ne sont par contre plus suffisants pour accéder au titre de propriétaire. Le plan cadastral doit être corrigé, ce qui peut être extrêmement long, puisque cela impose à nouveau le financement des services d'un géomètre, l'accord des voisins sur les limites respectives de leurs lots, sans compter qu'entre-temps des lots ont été subdivisés. Même dans le cas où le plan est correctement enregistré au cadastre, les adjudicataires doivent souscrire à plusieurs conditions avant de devenir propriétaires : délimiter physiquement le périmètre de leur lot, cultiver au moins la moitié de la surface déboisée apte aux cultures, ne pas avoir de dettes vis-à-vis de la Municipalité et de la Province ... Ces conditions sont contrôlées par des inspections officielles qui parfois tardent avant d'être réalisées. Le prix officiel de la terre est bien moindre que le paiement du géomètre et des arriérés d'impôts. Dans le département de San Pedro, la *Dirección de Tierras y Colonización* estimait en 1992 que la majorité des propriétaires s'était établie sur des lots dont le plan cadastral remontait à plus de 20 ans.

***Perspectives : vers une régularisation foncière
et de nouvelles formes d'occupation illégale***

Face à cette situation foncière difficile, plusieurs mesures législatives ont été prises. Premièrement, la loi provinciale n° 2935 de 1992 facilite et accélère l'accession à la propriété, en échelonnant le paiement des dettes et de la terre, en supprimant les conditions portant sur le travail à réaliser sur le lot. D'autre part, la mise à jour des plans cadastraux est devenue une priorité de l'administration qui dans certains cas a pris à sa charge de les refaire, ou du moins contrôle de façon plus rigoureuse le travail. Un décret (n° 568/1992) a même imposé aux géomètres privés de présenter tous leurs travaux en cours sous peine de se voir interdire le droit à tout nouveau travail sur les terres publiques.

Actuellement, avec l'expansion de la culture du tabac, une grande partie des occupants fonciers en cultivent. Il est vrai que les problèmes de développement de la petite agriculture donnent conjonctuellement l'impression de se confondre de plus en plus avec ceux du tabac, à tel point que l'administration commence à traiter ensemble les deux problèmes. Un plan de régularisation du foncier des producteurs de tabac a été élaboré récemment. Il concerne dans le nord-est de Misiones 55 000 hectares soit 2 500 agriculteurs. Son objectif est d'accélérer les démarches d'octroi des titres pour 3 000 autres cultivateurs de tabac qui ont déjà des lots mesurés, soit 5 500 titres avant la fin de 1994. Les géomètres sont payés par la Province, soit une dépense évaluée pour celle-ci à un million de dollars.

Dans le Département 25 de Mayo, les « invasions » de grands domaines privés se font plus fréquentes et sous les formes les plus variées. Nous avons rencontré en 1988 des occupants qui étaient tolérés sur 100 à 200 hectares à condition qu'ils se chargent de mettre en place des plantations de pins devant rapporter les subventions de l'IFONA ⁽⁴⁾ au propriétaire de la terre. Ces mêmes occupants acceptaient des sous-occupants sur leurs 200 hectares en échange de leur travail. Dans un autre cas un propriétaire foncier mis en faillite essaya en 1990 de tirer profit de la situation en vendant ses terres à des occupants alors que tous ses biens étaient saisis... Les conflits entre occupants spontanés et grands propriétaires terriens auront tendance à se multiplier et ce problème n'a pour l'instant reçu aucun traitement politique, malgré les demandes répétées du syndicat de petits agriculteurs de Misiones.

4. Instituto Forestal Nacional, l'équivalent de l'ONF en Argentine.

La province de Misiones présente donc une forte diversité en terme de structure agraire : de grandes propriétés d'élevage et forestières et un tissu extrêmement dense de petites exploitations agricoles. La situation foncière de celles-ci diffère selon que la colonisation ait été planifiée ou totalement spontanée, comme c'est le cas dans les départements du nord. L'obtention d'un statut foncier stable est soumise à une législation complexe dont les agriculteurs sont peu informés. En outre, les pratiques foncières en vigueur – installation spontanée, vente de *mejoras*, subdivision de lots... – ont du mal à s'adapter à cette législation. On pourrait s'étonner que ce ne soit que très récemment que la Province ait fait de la régularisation foncière une de ses priorités, mais cela traduit en fait assez bien la dévalorisation de la petite agriculture de la frontière agraire spontanée, considérée bien souvent comme une intrusion de petits paysans brésiliens sans terre, abattant indûment la forêt sans en tirer une réelle production agricole. Toutefois, et même si de nombreux fils d'agriculteurs se tournent vers les villes, la colonisation agricole continue et les terres publiques ne sont déjà plus suffisantes pour accueillir les paysans sans terre. Les phénomènes d'intrusion sur les propriétés forestières sont de plus en plus courants, entraînant des conflits parfois violents.

ÉVOLUTION DU FONCIER DANS LA PROVINCE DE BUENOS AIRES

Nous prenons la province de Buenos Aires comme représentative du foncier de l'ensemble de la région pampéenne.

La répartition de la terre et la formation des *estancias*

Vers 1810 l'espace occupé par les colons européens dans la province de Buenos Aires ne dépassait pas la zone actuelle de la capitale fédérale (ville de Buenos Aires), c'est-à-dire environ 50 hectares.

La colonisation de la région pampéenne s'est réalisée sur des espaces où les densités de population étaient très faibles et où les populations indiennes nomades ne disposaient d'aucune organisation politique sur de vastes ensembles territoriaux.

Les trois campagnes militaires organisées par l'État argentin se sont terminées en 1880 avec l'extermination presque totale des indigènes. Parallèlement à ces campagnes, le mode de distribution des terres a consolidé la *estancia* comme forme juridique et économique d'occupation.

La *estancia* est une grande exploitation d'élevage extensif utilisant peu de main-d'œuvre, ce qui la différencie de la *hacienda* du reste de l'Amérique Latine employant de nombreux Indiens. La *estancia* a été

liée également, depuis son origine, au marché extérieur par les exportations de viande séchée, salée, de cuirs, de suif et autres produits dérivés de l'élevage bovin et ovin. La *hacienda* était au contraire tournée vers un marché intérieur réduit et en lente expansion.

Sábato (1989) montre que le degré de concentration de la terre s'est transformé en un véritable modèle d'accumulation de capital. Recevant une terre fertile abondante et bon marché, les premiers *estancieros* ont basé leurs systèmes de production sur une utilisation extensive de la terre de façon telle que celle-ci est devenue la composante centrale de la rente et des bénéfices de l'entreprise.

En 1880, toutes les terres publiques ont déjà été distribuées et le marché foncier devient un commerce fortement spéculatif. Sábato souligne que malgré la diminution de l'importance relative des propriétés de plus de 5 000 hectares (42 % en 1836 et 4,4 % en 1890), la concentration de la terre reste une caractéristique essentielle de la Province (les exploitations de plus de 5 000 hectares représentent 32 % de la surface occupée en 1890). Cette contradiction apparente tient en partie à l'incorporation constante de nouvelles terres et donc à la formation de nouveaux propriétaires. De plus ceux qui participaient aux expéditions contre les Indiens pouvaient recevoir de l'État plusieurs propriétés, comme récompenses pour leurs « services ».

En 1880 la terre était concentrée entre quelques propriétaires ce qui amena la formation d'une élite rurale dotée d'un important pouvoir social, politique et économique. Cette situation foncière dote l'Argentine d'une structure agro-exportatrice fournissant en matières premières les pays industrialisés.

Propriétaires et fermiers, le modèle de combinaison productive (1880-1930)

Assez rapidement, sous l'impulsion des entreprises frigorifiques exportatrices installées en Argentine par des capitaux étrangers, les éleveurs cherchent à améliorer la qualité de la viande bovine qu'ils produisent. Ils sont alors amenés à introduire des animaux sélectionnés de races anglaises (Aberdeen Angus et Hereford) et des prairies temporaires et artificielles de bonne qualité, alors qu'ils ne disposaient ni de la main-d'œuvre ni des outils pour mettre en place ces cultures fourragères.

Pour ce faire, intervient un arrangement foncier appelé « modèle de combinaison productive » caractéristique de la province de Buenos Aires. Giberti (1988) a décrit ce modèle de la façon suivante : « Ils remettaient pour des périodes brèves des parcelles à des immigrants sans capital afin qu'ils les cultivent et les rendent ensuite ensemencées

en luzerne, la location de la terre étant payée au pourcentage de la récolte. En général cet accord durait trois ans. Les fermiers cultivaient du lin la première année, puis du blé et du lin et de la luzerne la dernière année. Une fois le lin récolté, le fermier se retirait sur une autre parcelle et laissait celle qui lui avait été confiée couverte par la luzerne. L'éleveur *estanciero* disposait ainsi d'une prairie artificielle réalisant un apport fourrager durant presque toute l'année. » (Giberti, *op. cit.*).

C'est dans les zones les plus fertiles que ce modèle va se développer, permettant la formation d'un groupe qui sera central dans la nouvelle organisation socio-productive de la province dans laquelle apparaissent de nettes différenciations spatiales (Fig. 5).

La production de la province est assurée par deux strates bien différentes : les grands éleveurs et les petits cultivateurs, des fermiers immigrants italiens ou espagnols. « En 1908, les agriculteurs exploitant jusqu'à 300 hectares représentaient 59 % des cultivateurs de céréales de la Région pampéenne [...] les éleveurs de moins de 250 hectares représentaient seulement 20 % des effectifs et 54 % d'éleveurs exploitaient plus de 4 000 têtes de bovins » (Giberti).

Les résultats de cette combinaison productive ont été spectaculaires. Les surfaces cultivées en blé et luzerne dans la province de Buenos Aires passent entre 1887 et 1914 respectivement de 221 000 à 2 310 000 hectares et de 162 000 à 2 280 000 hectares.

Les excédents économiques produits ont été considérables compte tenu de la rente différentielle de la Pampa humide dans le contexte international (Flichman, 1977). Ces excédents ont été en grande partie capitalisés par les éleveurs pratiquant l'embouche dans la zone centre-ouest de la province, les terres les plus fertiles. Ce type de production leur procurait une grande flexibilité pour spéculer sur le marché international.

Les cultivateurs fermiers dépendaient de l'offre en terre des éleveurs emboucheurs ce qui a fortement limité leurs investissements. Les baux étaient très instables, leur durée courte (3 ans) et les cultures ne pouvaient être choisies par le fermier. Les seuls investissements possibles dans cette activité « itinérante » portaient sur les machines agricoles.

Dans une étude réalisée par Pucciarelli en 1985, on observe l'arrêt de la consolidation d'une bourgeoisie agraire. Celle-ci conserve cependant un important poids économique, les nouveaux producteurs étant en effet d'emblée intégrés et subordonnés aux grands éleveurs emboucheurs.

Les éleveurs naisseurs, localisés dans des régions peu aptes à l'agriculture, ont dû se spécialiser et absorber les variations du marché. Ce sont des exploitations extensives qui dépendaient de 300 *cabañas*

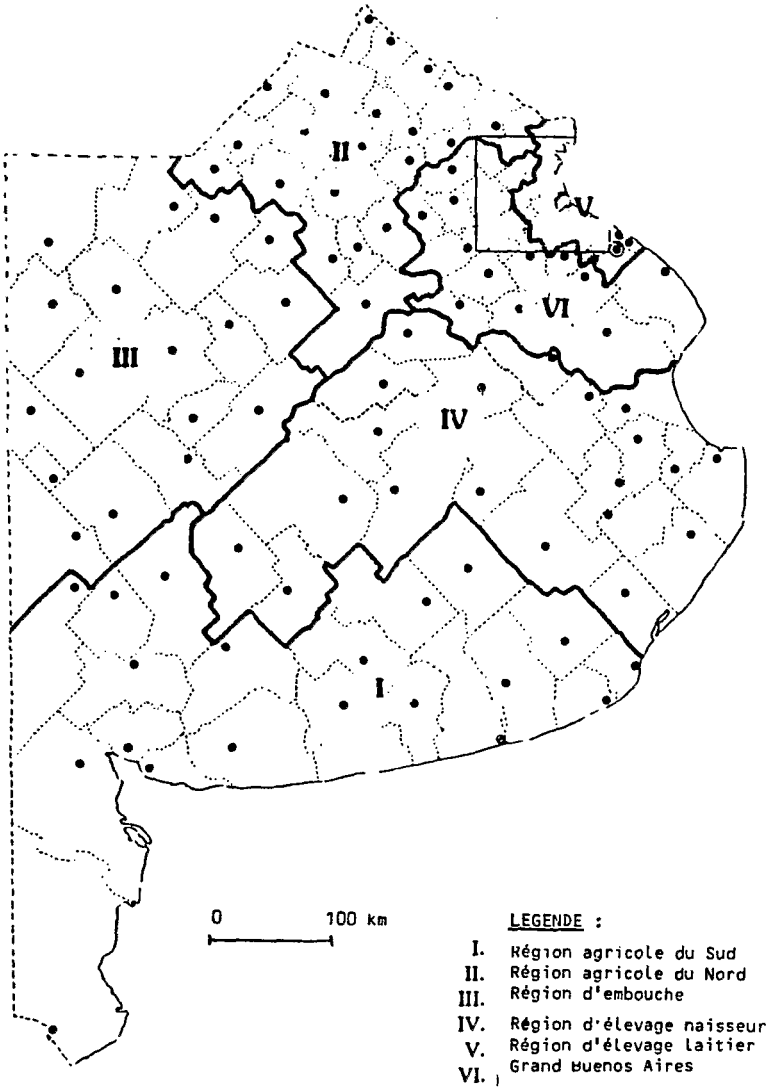


Figure 5
Les régions agricoles de la province de Buenos Aires

(exploitations spécialisées dans la sélection et la vente de reproducteurs). Celles-ci, qui vendaient à prix fort les reproducteurs et imposaient les normes de sélection, ont eu une grande influence sur la société argentine.

La figure 6 montre, pour l'ensemble de la région pampéenne, la croissance spectaculaire du nombre de fermiers durant toute cette période, selon les données des recensements de 1914 et 1937, avec l'apparition de deux nouvelles catégories liées à l'activité laitière : les *medieros* et les *aparceros* (cf. lexique). Durant cette période, le nombre de propriétaires augmente légèrement du fait de l'achat de terre par des fermiers. Barsky (1992) signale que les auteurs argentins, à l'exception de Pucciarelli notamment, ont eu tendance à assimiler tous les exploitants familiaux aux seuls fermiers (puis aux anciens fermiers pour les périodes suivantes) en ignorant les petits propriétaires (disposant souvent de moins de capitaux que les fermiers) issus des plans de colonisation. Or entre 1910 et 1926 Nemirovsky (1931, cité par Barsky, 20) montre que 26 496 nouveaux propriétaires sont apparus dans la région pampéenne soit une augmentation de plus de 124 % qui ne peut s'expliquer par les nouveaux *estancieros* et l'accession à la propriété des fermiers (ceux-ci préférant d'ailleurs souvent exploiter 200 hectares en ferme que 20 hectares en faire-valoir direct...). Les données des recensements non seulement sont peu fiables et ne correspondent pas avec celles du cadastre, mais il n'est pas rare que les utilisations d'une même source ne convergent pas. Gaignard (1989) attire l'attention sur le processus de colonisation dans la région pampéenne et fait remarquer que dans les recensements les colons apparaissent parfois dans la catégorie des fermiers, du fait des contrats de location-vente des lots qui les lient aux entreprises de colonisation. En tout cas il cite, ne serait-ce que pour le cas des Allemands de la Volga, le chiffre de 40 000 colons établis dans la région pampéenne entre la fin du siècle dernier et le début de celui-ci, ce qui donne une idée de l'importance de ce type de petits producteurs.

Durant toute la période de maintien d'une forte demande extérieure et de l'expansion conséquente des terres mises en culture, la fragilité du modèle de combinaison productive n'est pas apparue. Au cours des années 1930, la chute de la demande extérieure et la fin des possibilités d'accès à de nouvelles terres ont produit la disparition progressive de ce modèle et le début d'une nouvelle étape, avec d'importantes conséquences sur le foncier.

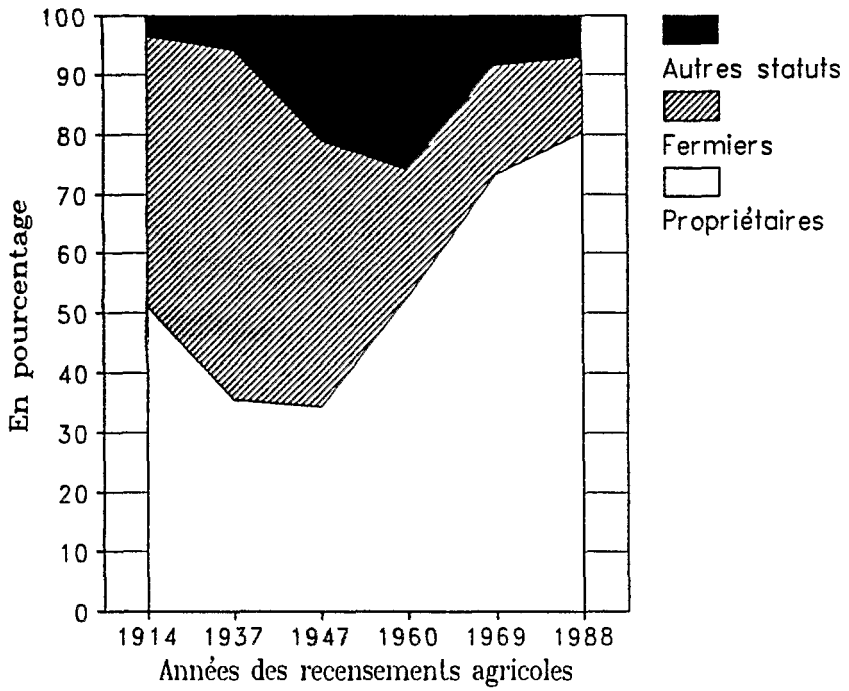


Figure 6
Évolution de la structure agraire
de la région pampéenne

Le recul des cultures et la reconcentration de la terre (1930 à 1960)

Les possibilités d'ouverture de nouvelles terres commencent à s'épuiser et l'augmentation de la production est devenue dépendante d'une plus grande maîtrise technique nécessitant des équipements et des investissements que le modèle de combinaison productive ne favorisait pas.

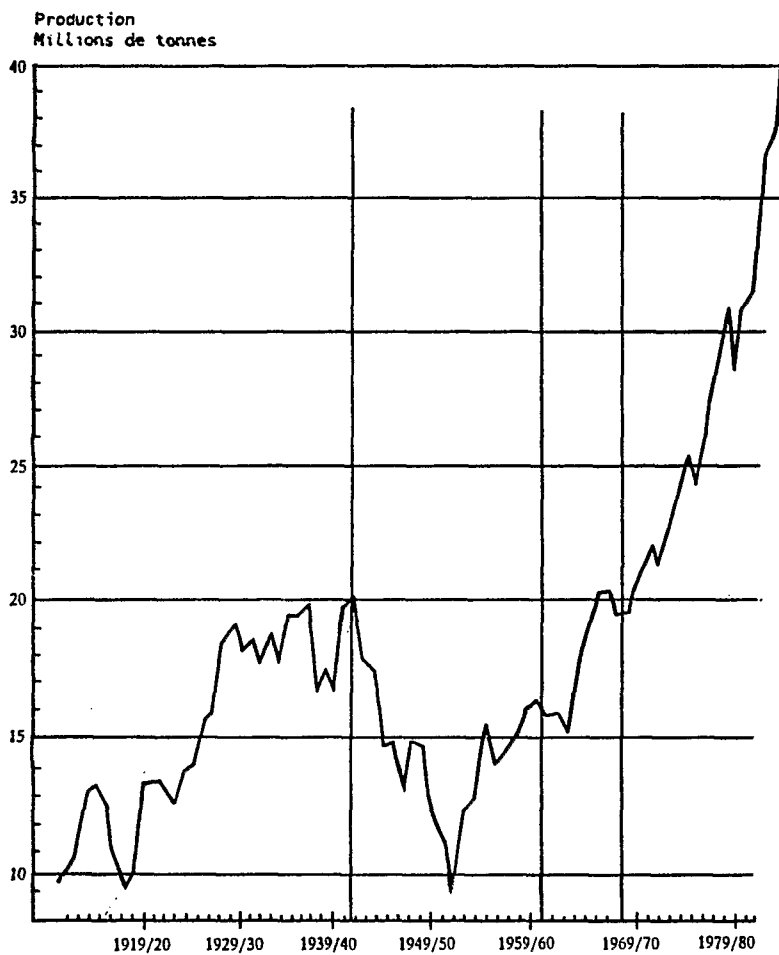
Par ailleurs la crise de 1929, puis la seconde Guerre mondiale, provoquent une surproduction céréalière aux USA et un développement du protectionnisme dans les pays européens. Cette situation se traduit par une soudaine rétraction du marché extérieur et la fin de l'alliance d'intérêts entre les industriels, principalement britanniques, et le secteur agraire argentin.

A partir de 1945, le gouvernement de Péron met en place une politique industrielle basée sur « la substitution des importations » et une redistribution des revenus. A travers la politique de fixation des prix, permise par le contexte international, une part des excédents de l'agriculture a pu être captée par le secteur ouvrier et industriel. Autres facteurs défavorables pour l'entrepreneur agricole, la forte demande de l'industrie en main-d'œuvre renchérit le coût de celle-ci et le matériel agricole importé revient plus cher.

Face à cet ensemble de conditions défavorables, les *estancieros* augmentent les surfaces consacrées à l'élevage, brisant de ce fait leur relation avec les fermiers cultivateurs. Obstratko (1988) (Fig. 7) montre la chute brutale de la production agricole durant cette période.

Le Gouvernement a bien essayé d'instaurer un impôt sur les terres improductives (impôt sur la rente potentielle du sol), mais la force politique des grands *estancieros* en empêcha la mise en application.

La figure 6 a montré l'évolution des différentes formes de faire-valoir dans la région pampéenne. Llovet (1988), en distinguant les *medieros* et les propriétaires-fermiers, met en évidence une évolution absolument similaire pour la province de Buenos Aires. La chute de la proportion de fermiers est spectaculaire : de 56 % en 1947, elle passe à 27 % en 1960 et finalement 22 % en 1960. Dans le même temps la surface en faire-valoir direct augmente de 20 % à plus de 50 % de la surface exploitée de Buenos Aires. Pour Barsky (1992), les avis sont partagés sur les causes principales de ce phénomène, les uns (*Comité Interamericano de Desarrollo Agrícola*, Lattuada, etc.) estimant que la politique de gel des contrats de fermage et d'aide à l'accès à la propriété à travers des prêts bonifiés menée par l'État, a été efficace. Les autres (Slutzky, Llovet, etc.) invoquent l'expulsion des fermiers par les propriétaires.



Source : OBSCHATKO, 1988; 120. Secrétariat à l'élevage et l'agriculture de l'Argentine.

Figure 7
Production de céréales et oléagineux
de l'Argentine (1911-1984)

A partir de 1960, l'agriculture commence à nouveau à se développer, et ce n'est plus le fermier qui en est le personnage central mais le *contratista*.

Développement de l'agriculture et apparition du *contratista* (1960-1975)

Toute cette période est caractérisée par des politiques à court terme dues à une forte instabilité politique – c'est ainsi qu'aucune mesure n'a vraiment modifié la structure agraire de la Pampa – mais les rendements et les volumes exportés croissent significativement. On assiste au développement de la mécanisation, à l'introduction des semences améliorées et des produits phytosanitaires.

Un essai de transformation des fermiers en propriétaires, grâce à une politique de crédits, n'a pas eu les effets escomptés dans un premier temps. Mais, en 1967, la loi autorise les propriétaires à chasser leurs fermiers. C'est la fin du fermage, un nombre non négligeable de fermiers riches (*chacareros ricos*) ont dû acheter la terre à ce moment-là, utilisant les avantages financiers offerts par l'État (voir en figure 6 la réduction du nombre de fermiers). Ces *chacareros* ont constitué, à côté des *estancieros*, un autre type, très différent, de propriétaires. D'autres fermiers, étant donné les prix élevés de la terre, choisissent d'investir dans le matériel agricole. De fermiers, ils deviennent entrepreneurs de travaux agricoles, *contratistas*. Ces *contratistas* sont devenus des personnages importants, constituant la main-d'œuvre qualifiée apte à travailler les terres qu'ils avaient dû eux-mêmes abandonner. Un grand nombre de fermiers pauvres n'ont eu d'autre solution que de quitter l'activité agricole et de chercher un emploi en ville.

Malgré cette augmentation du nombre des propriétaires, la taille des exploitations varie très peu. Les exploitations de moins de 100 hectares ont même tendance à diminuer du fait de l'introduction massive de nouvelles technologies qui rend la concurrence très âpre sur les marchés et oblige un grand nombre de petits exploitants à vendre leurs terres. La concentration du foncier est évidente ; en 1973 les exploitations de moins de 50 hectares représentent 64 % des exploitations et 7,7 % de la surface agricole et celles de plus de 1 000 hectares représentent 1,7 % des exploitations et 33 % de la surface agricole.

En 1968, l'Impôt sur les Terres Aptées à l'Exploitation Agricole (ITAEA) est mis en place et sera retiré fin 1973. L'intention était de « lutter » (c'est un bien grand mot) contre la concentration par un impôt proportionnel à la valeur de la terre qui venait se surajouter à un impôt sur les bénéficiaires. Cette mesure a été remplacée en 1973 par un impôt sur la « rente normale potentielle des terres » qui n'a jamais pu être

appliqué à cause du coup d'État militaire de 1976. Son principe était basé sur un calcul de l'impôt en fonction de la production des dix dernières années, quelle que soit la production de l'année en cours. L'objectif était l'incitation à produire plus chaque année.

A partir du milieu des années 1970 le processus dit « d'agriculturation » de la Pampa se met en place.

Les nouvelles formes foncières : les « conglomérats », les grands *contratistas* et la nouvelle fonction des fermiers (depuis 1975)

Malgré des taxes sur les exportations de céréales et de viandes, une monnaie nationale souvent maintenue au-delà de sa parité économique et de forts taux d'intérêts des crédits, la production agricole se développe avec une (relativement) forte croissance de l'utilisation de machines, d'engrais et de produits phytosanitaires. Le lien d'approvisionnement du secteur agricole avec l'industrie devient nettement plus fort.

La production agricole argentine s'oriente vers cinq grandes cultures : blé, maïs, sorgho, soja et tournesol. Beaucoup d'exploitations se spécialisent dans l'activité agricole et abandonnent l'élevage.

Parmi les propriétaires agricoles, nous pouvons distinguer trois catégories :

- Le type le plus important numériquement est constitué par les exploitations agricoles individuelles qui en général intègrent l'agriculture avec l'élevage bovin. Cette association procède en général d'une logique de minimisation des risques, et du prestige lié à l'élevage chez les propriétaires terriens en Argentine. Ces propriétaires font appel à des *contratistas* pour les principaux travaux des cultures.
- Deuxième type de propriétaires : les exploitations agricoles formant partie d'un « conglomérat » dont les activités peuvent dépasser l'agriculture. Ce sont des établissements très technicisés qui disposent d'un important personnel salarié. La conduite technico-économique dépend en grande partie de facteurs et d'objectifs externes à l'exploitation et même à l'activité agricole, selon la composition des intérêts du conglomérat. Cette conduite est réalisée non par les propriétaires mais par leurs cadres salariés. Ces conglomérats prennent parfois des terres en location à long terme, de la même façon que les exploitants-propriétaires individuels. Malheureusement, il existe peu d'estimations chiffrées dans ce domaine.

- Les petites exploitations agricoles forment un troisième type très hétérogène. Certains propriétaires donnent en location l'ensemble de leurs terres et complètent éventuellement cette rente avec un emploi non agricole. D'autres ont choisi de s'endetter pour se moderniser et complètent leurs propriétés exiguës avec des terres louées aux voisins. Cette seconde stratégie est surtout perceptible dans le nord de la province de Buenos Aires et le sud de la province de Santa Fe, des zones typiquement agricoles.

Parallèlement à ce type de locations de terres de la part des petits exploitants, une autre forme de location voit le jour au cours de cette période. Cette location annuelle est réalisée par de grands *contratistas* qui disposent d'un important parc de matériel agricole et de la main-d'œuvre qualifiée nécessaire. Il ne s'agit plus des grands *contratistas* de l'époque antérieure qui effectuaient les récoltes chez les autres en se déplaçant du nord vers le sud avec leur matériel au fur et à mesure de la maturation des cultures. Ceux-ci sont de véritables entrepreneurs agricoles qui prennent en charge tout le cycle cultural, et ses risques... Ces formes de contrat n'apparaissent pas toutefois comme des locations de terres dans les recensements ; c'est pourquoi, comme l'a montré la figure 6, le nombre total d'exploitations basées essentiellement sur des terres en fermage diminue.

La modernisation de l'agriculture s'accompagne d'une diminution du nombre de petites unités de production. Dans une étude récente, Pucciarelli (1991) montre que, durant la période 1960-1988, 39 % des unités de moins de 100 hectares et 45 % des unités de moins de 25 hectares ont disparu.

Taille des exploitat. (ha)	Années			variation entre 1960/1988	
	1960	1972	1988	Nombre	%
moins de 5	8 422	4 213	4 880	- 3 542	- 42%
6 à 25	18 372	12 796	10 012	- 8 360	- 45%
25 à 100	30 407	27 131	19 852	- 10 255	- 34%
Total	56 901	44 140	34 774	- 22 127	- 39 %

Source : Pucciarelli (1991)

Tableau 3. Évolution du nombre d'exploitations de moins de 100 hectares dans la province de Buenos Aires entre 1960 et 1988

En ce qui concerne les grandes exploitations, entre 2 500 et 10 000 hectares, il existe deux positions opposées chez les spécialistes argentins. Certains montrent (Osvaldo Barsky, Alfredo Pucciarelli et Ignacio Llovet notamment), en s'appuyant sur les données cadastrales, un processus de déconcentration de la terre (diminution du nombre de grands propriétaires et de la superficie qu'ils occupent). Des auteurs récents (Basualdo et Khavisse, 1993) les contredisent en incorporant dans l'analyse du foncier des formes complexes de propriété comme les associations (condominiums), les sociétés et les groupes de sociétés.

Dans leur étude, Basualdo et Khavisse montrent que la subdivision cadastrale de la terre, qui fait partie d'une stratégie des grands propriétaires pour payer moins d'impôts, ne rend pas compte de la concentration foncière véritable. En considérant les formes associatives et sociétaires de contrôle de la terre qui prennent de plus en plus d'importance, ils mettent en évidence une plus forte concentration foncière depuis 1976 et le maintien du pouvoir des grands propriétaires dans l'agriculture et même son développement dans d'autres activités. Le tableau suivant donne une estimation chiffrée de ce processus de concentration foncière.

Classes de propriétés	1958		1972		1988	
	Nbre	1 000 ha	Nbre	1 000 ha	Nbre	1 000 ha
2 500-4 999	861	2 935	761	2 553	1 028	3 478
5 000-7 499	218	1 307	172	1 025	226	1 340
7 500-9 999	93	804	68	600	73	634
10 000-19 999	86	1 086	53	643	67	855
sup. à 20 000	22	639	25	937	20	642
Total	1 280	6 774	1 079	5 761	1 414	6 950

Source : Basualdo et Khavisse (1993)

Tableau 4 . Distribution des propriétés et de la superficie des propriétés de plus de 2 500 hectares entre 1958 et 1988

A partir du milieu de la décennie 1980, on commence à observer les conséquences sur l'agriculture pampéenne des changements en cours dans l'économie mondiale. Parallèlement à la chute des prix des produits agricoles, l'État met en place une politique néolibérale qui contribue à une forte crise du secteur agricole, avec des répercussions très différentes selon les types de producteurs agricoles.

Dans la région pampéenne, tout comme à Misiones, l'appropriation du sol s'est faite soudainement sous la forme de grands domaines constitués sur des terres alors peu connues. Une première différence, de taille, est que cette appropriation a laissé libre par erreur le tiers de la surface de Misiones. Une seconde différence est que l'occupation de l'espace pampéen, si elle a commencé par un front militaire, n'a pas été un front agraire comme ce fut le cas à Misiones. La petite propriété ne s'est pas constituée par l'avancée d'un front, mais par des relations de fermage avec les grands *estancieros* et par des colonies constituées après une première occupation.

Il semble que les auteurs ont trop exclusivement vu, pour la région pampéenne, les fermiers et ex-fermiers comme les seuls agriculteurs familiaux en oubliant les colons. L'excellent travail de Archetti et Stölen (1975) analyse la logique des petits producteurs définis en tant que *farmers*, autrement dit des petits agriculteurs « ni paysans, ni capitalistes », une approche qui peut mieux rendre compte de la réalité des petits exploitants de la région pampéenne. Il est même possible de mettre en évidence depuis 30 ans un processus de « farmerisation » du fait de l'incorporation de capital dans les petites exploitations et du recours aux *contratistas* les amenant à utiliser moins de main-d'œuvre salariée. La différence de nature entre les petites exploitations de la Pampa et celles de Misiones apparaît ainsi plus clairement, celles de la Pampa ayant plus de ressemblance avec les colons de la colonisation privée qu'avec les plus de 30 000 exploitants des terres publiques.

CONCLUSION

Certes, l'Argentine est le pays d'Amérique Latine qui a le plus faible pourcentage de population rurale pauvre. Toutefois, les petites exploitations ont non seulement de l'importance d'un point de vue numérique, principalement au sein des économies extra-pampéennes, mais elles ont également un rôle fonctionnel non négligeable dans l'agriculture argentine en fournissant des biens bon marché à l'industrie et même parfois de la main-d'œuvre bon marché aux grandes exploitations et aux secteurs non agricoles.

Barsky (1992) souligne que, bien qu'il existe des travaux portant sur certains mouvements de protestation, par exemple, celui des fermiers en 1912 contre les prix des loyers, il s'est constitué une société agraire où les intérêts d'une classe pourtant importante d'agriculteurs familiaux sont dilués dans des revendications sectorielles plus larges, même dans des provinces comme Misiones, où pourtant les exploitants familiaux sont numériquement très largement dominants. Ceci explique

sans doute pourquoi le mot « réforme agraire » n'est pas prononcé en Argentine.

L'Argentine a mis en place une politique de réajustement structurel d'abord hétérodoxe sous le gouvernement de Raúl Alfonsín, puis beaucoup plus orthodoxe avec Carlos Menem. Les taxes aux exportations de céréales et de viande ont été diminuées puis supprimées, mais malgré cela le maintien d'un peso fort face au dollar rend les exportations moins lucratives et même difficiles. L'État redéfinit son rôle dans l'économie agricole. Des organismes publics chargés de la régulation de la demande et de l'organisation de la commercialisation, comme la *Junta Nacional de Granos* pour les céréales et la *Junta Nacional de Carnes* pour la viande ont été supprimés. Cette vague de suppressions d'organismes publics a atteint le Fonds Spécial du Tabac qui octroyait un important complément de prix (40 à 60 %) au producteur. Actuellement les organisations professionnelles agricoles protestent, hormis la Société Rurale, représentant les intérêts des grands propriétaires terriens, ce qui laisse penser que ces derniers pourraient tirer bénéfice du plan économique actuel en ayant placé une part importante de leurs capitaux en dehors de l'agriculture.

Il est fort probable que la concentration de la terre, sous la forme mise en évidence par Basualdo et Khavisse, se poursuive avec une disparition des petits rentiers et des exploitations moyennes et un maintien des petites exploitations, et ceci malgré leurs difficultés d'insertion dans les marchés agricoles.

BIBLIOGRAPHIE

- Albaladejo C., 1987. « Aménagement de l'espace rural et activités d'élevage dans des régions de petites exploitations agricoles. L'exemple des Cévennes Sud en France et de la Province de Misiones en Argentine ». Thèse de doctorat. Université de Grenoble I, INRA/SAD Toulouse, 538 p.
- Albaladejo C. et Lardon S., 1990. « La dynamique spatiale d'une zone pionnière agricole en Argentine ». *Mappemonde* n° 90/4, 37-41.
- Archetti E. y Stölen K.A., 1975. *Explotación familiar y acumulación de capital en el campo argentino*. Ed. Siglo XXI, Buenos Aires, 229 p.
- Barsky O., 1992. « Explotaciones familiares en el agro pampeano : Procesos, interpretaciones y políticas. » In : *Explotaciones familiares en el agro pampeano*. 3 tomos, Barsky et al. (eds), Centro Editor de América Latina, Buenos Aires, 7-42.
- Basco M. y Rodriguez Sanchez C., 1978. « El minifundio en la Argentina. » Ministerio de Economía, Secretaría de Estado de

- Agricultura y Ganadería. Publicación ESR n° 111, Buenos Aires, 157 p.
- Basualdo E.M. et Khavisse M., 1993. « El nuevo poder terrateniente. Investigación sobre los nuevos y viejos propietarios de tierras de la provincia de Buenos Aires. » Ed. Planeta, Buenos Aires, 374 p.
- De La Encina O.Q. y Gonzalez H.A., 1981. « Análisis de la tenencia de la tierra en el sector rural de la provincia de Misiones. » Gobierno de la provincia de Misiones, Posadas, 117 p.
- Flichman G., 1977. *La renta del suelo y el desarrollo agrario argentino*. Ed. Siglo XXI, México, 241 p.
- Gaignard R., 1989. *La Pampa argentina. Ocupación, poblamiento, explotación. De la conquista a la crisis mundial (1550-1930)*. Ed. Solar, Buenos Aires, 512 p.
- Giberti H., 1988. « Evolución y perspectivas del sector agropecuario argentino. » *La Economía Agraria Argentina*, XX Congreso Internacional de Economistas Agrarios, Buenos Aires.
- Haubert M., 1967. *La vie quotidienne des indiens et des jésuites du Paraguay au temps des missions*. Ed. Hachette, Paris, 312 p.
- Llovet I., 1988. « Tenencia de la tierra y estructura social en la provincia de Buenos Aires. » In : *La Agricultura Pampeana. Transformaciones productivas y sociales*. CFE-IICA-CISEA, Buenos Aires, 249-286.
- Manzanal M. y Hofman A.B., 1989. « Las economías regionales de la Argentina. Crisis y políticas de desarrollo. » Centro de Estudios Urbanos y Regionales. Centro Editor de América Latina, Buenos Aires, 260 p.
- Obstratko E.S., 1988. « Las etapas del cambio tecnológico. » In : *La agricultura pampeana*. Ed. Fondo de Cultura Económica, Buenos Aires, 117-136.
- Pucciarelli A., 1991. « Evolución de la desconcentración de la tierra en la Pampa bonaerense. » *Ruralia*, n° 2, FLACSO, Buenos Aires, 57-93.
- Pucciarelli A., 1985. *Las clases sociales del capitalismo agrario dependiente. Argentina 1880-1930*. Mimeo, Buenos Aires.
- Rosenfeld V.A. y Perlmiter G.B., 1983. « La producción del campo misionero. » *Panorama de Misiones, Posadas*, n° 47, 4-6.
- Rouquié A., 1984. *L'Argentine*. PUF, coll. Que Sais-Je ?, Paris, 127 p.
- Sábato H., 1989. « Capitalismo y ganadería en Buenos Aires. La fiebre del lanar, 1850/1890. » Buenos Aires, Editorial Sud-americana.

LEXIQUE

- Aparcero/Mediero** : (Buenos Aires) L'aparcero et le mediero sont des métayers. Le propriétaire doit faire l'avance de tous les moyens de production qui leur sont nécessaires.
- Arrendatario** : C'est un fermier qui loue des terres contre un loyer en argent ou en pourcentage de la récolte.
- Cabaña** : (Buenos Aires) Grande exploitation d'élevage sélectionnant et vendant des reproducteurs bovins.
- Contratista** : (Buenos Aires) C'est le nom donné à ceux qui effectuent des travaux agricoles avec leur matériel dans les exploitations des autres. Ce qualificatif cache des situations contractuelles très différentes, depuis une spécialisation dans les travaux de récolte jusqu'au contratista qui s'occupe de tous les travaux des cultures. La taille et l'organisation sociale de ces entreprises sont très variables, de l'entreprise spécialisée de grande taille fonctionnant avec du travail salarié jusqu'aux petites entreprises familiales.
- Chacarero** : (Buenos Aires) Cultivateur de céréales et oléagineux disposant de son propre matériel agricole et utilisant principalement de la main-d'œuvre familiale.
- Colonisation spontanée** : (Misiones) Colonisation réalisée en dehors de tout plan de colonisation privé ou officiel.
- Colono** : (Misiones) C'est l'appellation courante que les moyens producteurs de Misiones se donnent, du fait des plans de colonisation qui les ont installés. Par extension ce terme désigne tout petit et moyen exploitant.
- Conglomérat** : (Buenos Aires) Groupe de sociétés, une forme complexe d'exercice de la propriété.
- Mejoras** : (Misiones) Améliorations foncières d'un lot de colonisation consistant souvent dans le déboisement initial de quelques hectares, la mise en place éventuellement de quelques cultures pérennes, d'une maison et un hangar à tabac, parfois une prairie clôturée ou d'autres aménagements.
- Mensura particular** : (Misiones) Réalisation du plan cadastral d'un groupement d'exploitations (une centaine environ) par un géomètre privé, payé par les exploitants.
- Occupante fiscal** : (Misiones) C'est un occupant de terres fiscales.
- Tierras fiscales** : (Misiones) Ce sont les terres appartenant à l'administration fédérale ou provinciale (appelées aussi terres publiques dans le texte).